



Carte Randonnées

Médoc Estuaire
Communauté de communes

POUR EN SAVOIR PLUS

POINT INFO TOURISME

Ouvert de mai à septembre
Port de Lamarque
33460 Lamarque
Tél : 05 56 58 76 19
Email : infotourisme@medoc-estuaire.fr

MAISON DU VIN ET DU TOURISME DE MARGAUX

Ouvert toute l'année
7 place Trémolle 33460 Margaux
Tél : 05 57 88 70 82

Pour toute information, vous pouvez également consulter la rubrique Tourisme du site internet de la Communauté de Communes :

WWW.CC-MEDOC-ESTUAIRE.FR



Crédit photos : Jean-Marie Gay, Mairie d'Arcins, Coralie Mut, Annick Mora, CDT33, Sandrine Jourdan, Fotolia.
CONCEPTION GRAPHIQUE : WWW.STUDIO-ABRACADABRA.FR

DES PARCOURS THÉMATIQUES

- La route de l'estuaire
- La boucle des marais
- La boucle des châteaux
- La boucle des palombes
- La boucle des pins

88 KM DE CHEMINS À TRAVERS 11 COMMUNES (11 POINTS DE DÉPART)



LA ROUTE DE L'ESTUAIRE 31KM

BOUCLES DES MARAIS
ARCINS 35 MIN 1,5KM
SOUSSANS 1H45 50 MIN 5,7KM

BOUCLE DES CHÂTEAUX
1H25 40 MIN 4,9KM
VARIANTE PORT D'ISSAN
2H15 1H10 8,5KM

BOUCLE DES PALOMBES
1H35 50 MIN 5,4KM

BOUCLE DES PINS
3H05 1H15 12,3KM

- LA ROUTE DE L'ESTUAIRE** 31km
- CUSSAC BOURG 2,3 KM
 - LA TUILIÈRE 0,7 KM
 - FORT MÉDOC 2,4 KM
 - PORT DE LAMARQUE 2,1 KM
 - PORT D'ARCINS 1,2 KM
 - MARAISS D'ARCINS 1,3 KM
 - MARAISS DE SOUSSANS 3,6 KM
 - MARGAUX BOURG 3,1 KM
 - PORT D'ISSAN 3,2 KM
 - CANTENAC BOURG 3,2 KM
 - MARAISS DE LABARDE 0,5 KM
 - LABARDE BOURG 6,6 KM
 - MACAU BOURG 0,8 KM
 - PORT DE MACAU 0,8 KM
- 5,4 KM
6,1 KM
6,4 KM
7,9 KM



RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

Prudence ! Itinéraire partagé
PARCOURIR LES CHEMINS NÉCESSITE D'ADOPTER UN COMPORTEMENT RESPECTUEUX ENVERS LA NATURE. C'EST POURQUOI IL EST IMPORTANT DE RESPECTER CERTAINES RÈGLES !

- Préservez l'environnement naturel des sites traversés (il est interdit de fumer ou de faire du feu).
 - Munissez-vous d'un sac pour emporter vos déchets et ainsi respecter l'environnement.
 - Respectez l'environnement naturel et agricole des sites que vous traversez (faune, flore, cultures, vignes, prairies, ...).
 - Restez sur les chemins balisés - en respectant les installations mises à votre disposition (tables, passerelles, signalétique) et gardez-vous de pénétrer dans les propriétés privées qui bordent les itinéraires.
 - Attention de ne pas vous approcher trop près des cours d'eau.
 - Évitez de partir en randonnée avec votre chien. Dans tous les cas, tenez-le en laisse.
 - Restez vigilant en période de chasse (de septembre à fin février). Afin de veiller à votre sécurité, nous vous conseillons vivement de vous informer des dates et heures des battues auprès des communes.
 - Nous vous rappelons que les enfants sont sous la surveillance et l'entière responsabilité des accompagnants.
- Appel d'urgence : Pompiers (18)
Police / Gendarmerie (17)
SAMU (15)

Légende

- ITINÉRAIRE ROUTE DE L'ESTUAIRE sur route goudronnée
- BOUCLE DES MARAIS
- BOUCLE DES CHÂTEAUX
- BOUCLE DES PALOMBES
- BOUCLE DES PINS
- LIAISONS / VARIANTES
- PRAIRIES ET MARAIS
- FORÊT
- VIGNES
- CHEMIN DE FER
- PARCOURS DU BAC
- CHÂTEAUX
- BAC
- EGLISE
- CARRELET
- PORTE À FLAVR
- LAVOIR
- MUSÉE
- PRATRIQUINE
- ECLUSE
- POINT DE DÉPART
- DÉPART BOUCLE
- RESTAURANT
- PRODUCTEUR
- BOULEVARD
- AIRE DE PIQUE-NIQUE
- POINT D'EAU
- POINT D'INFORMATIONS
- PARKING
- POINT DE VUE
- GARE
- ITINÉRAIRE UNIQUEMENT PÉDESTRE
- PASSAGE DÉLICAT
- HEBERGEMENT
- COMMERCE



